

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°13/2023

Objet :

Bail/ ADMR

**3 rue d'en Haut (rez-
de-chaussée)**

**ANNULE ET
REPLACE LA
DELIBERATION
N°9/2023**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

17/02/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 06 février, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 1^{er} février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothee LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Daisy LAINE, Laury FLIPPE.

Absent : Angélique BARBIER

Secrétaire : Muriel POLLART

La séance ouverte Madame BARBIER informe l'assemblée que l'association ADMR s'installera à Bucquoy à partir du 1^{er} mars 2023 et qu'il convient de signer un bail pour le local situé au rez-de-chaussée du 3 rue d'en Haut.

Ce bail sera établi pour une durée de neuf ans à compter du 1^{er} mars 2023 pour un loyer mensuel de 400€ charges comprises, exceptées les charges afférentes à l'électricité.

Après discussion, l'assemblée accepte cette proposition et autorise Madame BARBIER à signer le bail qui sera rédigé par Maître BAERT Patrick, notaire à Bucquoy.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

